



Trafic de stupéfiants et effacement du stic

Par Visiteur

Bonjour, il y'a de ca 4 ans j'ai effectué une peine de trois mois d'enprisonnement pour du trafic de stupéfiant. je souhaiterais faire effacé mon STIC pour pouvoir intégrer l'armée de l'air. pouvez vous me dire si cela est possible vu la gravité des faits m'étant reproché et pouvez vous m'indiquer la démarche à suivre.
merci d'avance

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Malheureusement les informations sont conservées 20 ans dans le STIC et avant ce délai vous ne pouvez solliciter un effacement (art. 7 du décret n°2001-583 du 5 juillet 2001 pris pour l'application des dispositions du troisième alinéa de l'article 31 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et portant création du système de traitement des infractions constatées).

Cordialement